



Reçu le :
11 octobre 2016
Accepté le :
1^{er} novembre 2016



CrossMark

Les consultations « souffrance et travail– psychopathologie du travail » des Centres de pathologie professionnelle d’Île-de-France : présentation. Pour qui ? Pourquoi ?

D. Beaumont^a, A. Moroy^b, F. Jaworski^{c,*}, C. George^d, C. Didier-Marsac^e

^a Centre de consultation de pathologie professionnelle et environnementale de l’hôpital Fernand-Widal, 75010 Paris, France

^b Unité de pathologie professionnelle et environnementale du centre de pathologie professionnelle de l’hôpital Hôtel Dieu, 75004 Paris, France

^c Unité hospitalo-universitaire de santé professionnelle AP-HP UVSQ de l’hôpital Raymond-Poincaré, 92380 Garches, France

^d Unité de pathologie professionnelle du centre hospitalier intercommunal de Créteil, 94000 Créteil, France

^e Unité de sommeil du centre de pathologie professionnelle de l’hôpital Hôtel Dieu, 75004 Paris, France

Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

En 2005, l’Agence nationale d’amélioration des conditions de travail (ANACT) a défini la souffrance psychique au travail comme « une dépression réactionnelle professionnelle en lien avec les contraintes organisationnelles et sociales de l’entreprise, souvent déclenchée en réaction à des comportements identifiables de collègues ou de supérieurs hiérarchiques ; la conviction que le niveau atteint de dégradation ne peut plus évoluer positivement marque l’entrée dans la souffrance ». Cette souffrance est un problème croissant de société : les praticiens se retrouvent devant des tableaux cliniques dont l’origine peut être professionnelle. Si le traitement symptomatique est connu, le traitement étiologique centré sur la suppression des conditions de travail pathogènes est plus complexe à appréhender. L’arrêt de travail peut représenter une solution temporaire. Cette situation de souffrance va aussi interroger les modalités de reprise, l’opportunité d’une reconversion professionnelle, d’une rupture du contrat du travail ou encore d’une reconnaissance de préjudice. C’est pour répondre à ces différentes dimensions, que les consultations de « souffrance et travail » se sont développées dans les unités de pathologie professionnelle (*encadré 1*) et (*tableau 1*).

Le contexte. Fonctionnement de ces consultations

Souffrance au travail, stress au travail, harcèlement moral, burn out... autant de termes utilisés soulignant un « mal-être au travail ». Le concept de « souffrance au travail » émerge pour la première fois avec l’ouvrage de Heinz Lehman « Mobbing » en 1993, suivi de l’ouvrage très médiatisé « Le Harcèlement Moral » de Marie France Hirigoyen. La 1^{re} consultation « souffrance et travail » a été ouverte en 1997, à l’Hôpital de Nanterre, par Marie Pezé, qui a contribué au développement et à la mise en réseau de ces initiatives. Cette consultation a depuis été fermée.

Depuis une dizaine d’années, six consultations « souffrance et travail–psychopathologie du travail » ont été mises en place et fonctionnent dans les Centres de pathologie professionnelle d’Île-de-France, implantés au sein des établissements hospitalo-universitaires franciliens suivants : Hôpital Fernand-Widal et Hôtel Dieu à Paris, Hôpital Raymond-Poincaré à Garches, Hôpital Avicenne à Bobigny, Hôpital intercommunal de Créteil. De telles consultations existent également dans d’autres régions de France.

Ces consultations ont été créées et se sont développées avec la montée en charge des risques psychosociaux dans le monde du travail. Elles représentent maintenant le premier motif de consultation dans ces Centres de pathologie professionnelle

* Auteur correspondant.

e-mail : fabiennejaworski@yahoo.fr (F. Jaworski).

ENCADRÉ 1**Un réseau des consultations « souffrance et travail »**

Marie Pez  a  t    l'origine de la mise en r seau des consultations souffrance et travail.

Elle est responsable p dagogique du CES de psychopathologie du travail au CNAM qui existe depuis 2008, sous l' gide du Pr Christophe Dejours.

Elle coordonne  galement le site souffrance et travail, site informatif sur les questions relatives au travail et   la sant  : <http://www.souffrance-et-travail.com>.

au niveau national (Cf. le rapport d'activit  du RNV3P 2013–2014 r dig  par l'ANSES). Au total, sur l'ann e 2014, 43 119 consultations en unit  de pathologie professionnelle ont eu lieu, sur l'ensemble de la r gion  le-de-France, 19 % des nuisances sont repr sent es par les facteurs psychosociaux. Les principaux troubles rencontr s sont :

- des pathologies de surcharge psychique « burn out » ;
- des d pressions r actionnelles, non structurelles, en d compensation anxio-d pressive ;
- des troubles physiques : recrudescence de troubles musculo-squelettiques, de probl mes cardiovasculaires, de probl mes gyn cologiques. . .
- des tableaux  voquant un  tat de stress post-traumatique, les patients vivent la m me chose qu'une victime d'attentat : retour en boucle, gros sympt mes anxieux,

trouble du sommeil important avec cauchemars, composante d pressive (id e noire, perte d'app tence, d'envie de vivre. . .).

On note que la souffrance au travail concerne tout type de population de travailleurs et de secteur professionnel. Les principales nuisances retrouv es de fa on homog ne dans ces trois unit s de pathologie professionnelle sont :

- les agissements r p t s v cus comme une pers cution ;
- les facteurs manag riaux ;
- les facteurs organisationnels.

On retrouve   moindre fr quence et de fa on moins globale :

- la charge mentale ;
- les contacts sociaux ;
- les relations de travail difficiles.

Les postes de travail des patients adress s pour souffrance psychologique au travail et les branches professionnelles sont tr s vari s.

  qui s'adresse ces consultations ?

Les consultations sont ouvertes   tout public, aux salari s du public comme du priv , pr sentant une atteinte psychique ou somatique dont le lien avec l'environnement professionnel est suspect . Une convention avec la CRAMIF apporte une aide

Tableau I

Adresses des centres franciliens.

Service de pathologie professionnelle et environnementale de l'h pital Fernand-Widal

Adresse : 200, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris

M decins

D. Beaumont

M.H. Braudo

Psychologue

B. Jacquet

Service de pathologie professionnelle de l'h pital H tel Dieu, unit  de sommeil

Adresse : 1, place du Parvis-de-Notre-Dame, 75004 Paris

M decin

C. Didier Marsac

Psychologue

L. Meurice

Service de pathologie professionnelle du CHIC Cr teil

Adresse : 40, avenue de Verdun, 94000 Cr teil

M decins

C. George

M. Dumortier

N. Sandret

Psychologues

C. Buigues

A. Chabert

Z. Youakim

Service de pathologie professionnelle de l'h pital H tel Dieu, unit  de pathologies professionnelles et environnementales

Adresse : 1, place du Parvis-de-Notre-Dame, 75004 Paris

M decins

A. Moroy

J. Darmon

Psychologue

M. Zittoun

Unit  de pathologie professionnelle et environnementale de l'h pital Avicennes

Adresse : 125, rue de Stalingrad, 93009 Bobigny

M decins

Pr F. Guillon

A. El Khatib

Unit  Hospitalo-Universitaire de Sant  Professionnelle de l'h pital Raymond-Poincar  AP-HP UVSQ

Adresse : 104, boulevard Raymond-Poincar , 92380 Garches

M decins

F. Jaworski

B. Clodore

F. Danzin

P. Jauffret

C. Gondran

E. Deschamps

financière au fonctionnement des consultations avec les patients du secteur privé, en vue de développer les coopérations pour la prévention dans les entreprises.

Initialement, la majorité des patients était adressée par le médecin du travail avec comme principales attentes :

- conseil sur la prise en charge à mettre en place
- avis sur l'aptitude/inaptitude,
- demande de reconnaissance de maladie professionnelle, ou accident de travail

L'origine des demandes a évolué depuis 4 ans, plus de 50 % de nos demandes émanent désormais du médecin traitant ou du psychiatre mais d'autres cas de figure sont possibles (patients orientés par l'assistante sociale, des associations de patients, parfois même des avocats...), souvent après une longue période d'arrêt et une situation qui apparaît bloquée.

Les équipes pluridisciplinaires qui reçoivent ces patients sont constituées de médecins du travail, ainsi que de psychiatres, psychologues cliniciens et/ou du travail, infirmières, assistantes sociales selon les centres.

Rôle et missions

Ces consultations ont comme principales missions :

- une activité clinique et de prévention tertiaire :
 - revoir, avec le patient, pour mieux les comprendre les éléments qui ont participé à la dégradation de la situation professionnelle,
 - identifier le retentissement de la situation professionnelle sur la santé,
 - faire émerger par le dialogue les orientations utiles pour accompagner le patient dans la recherche de solutions pour construire un projet thérapeutique et professionnel,
 - faire le lien entre les intervenants pour une meilleure synergie des actions dans le cadre d'une prise en charge globale et pluridisciplinaire ;
- une mission d'enseignement et de recherche :
 - activité d'enseignement et d'encadrement des médecins en formation et des internes en médecine du travail, accueil et formation de stagiaires du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) en psychodynamique du travail pour certains centres,
 - participer au développement des recherches sur la souffrance psychique au travail, sur les psychopathologies du travail, et sur le lien avec les expositions à des facteurs de risque psychosociaux,
 - participer à alimenter et à exploiter les données du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P), réseau de données issues des Centres de consultation de pathologie professionnelle, ainsi que de certains services de santé

au travail, qui permet de développer études et recherches en santé au travail.

Il existe depuis 2012 un groupe de réflexion « souffrance psychique au travail » (GRST) permettant aux médecins et psychologues cliniciens des six centres régionaux d'Île-de-France de se réunir régulièrement pour développer les échanges entre pairs sur les pratiques, et encourager l'innovation et la recherche en matière de prise en charge des risques psychosociaux.

Une constatation récurrente, la gravité des cas rencontrés

Force est de constater la fréquence de la grande souffrance et de la gravité des cas vus à ces consultations. Ces patients présentent bien souvent :

- des arrêts de travail déjà anciens, de plusieurs mois, parfois ils sont déjà en cours de licenciement ;
- un état de santé déjà très altéré, des décompensations graves, des pathologies de type anxio-dépressives le plus souvent, avec parfois des comorbidités addictives ;
- des traitements lourds pour certains, ou sans traitement ni prise en charge pour d'autres, alors que leur état le nécessiterait ;
- des pathologies somatiques parfois très invalidantes, qui accompagnent les troubles psychiques (troubles musculo-squelettiques, troubles endocriniens, neurologiques, digestifs, hypertension artérielle...);
- des histoires professionnelles anciennes et complexes, avec des dégradations des conditions de travail lourdes et traumatisantes, ces drames professionnels prenant une dimension particulière quand ils entrent en résonance avec les histoires de vie ;
- des procédures administratives et judiciaires complexes (prud'homme, voire pénale) dont la temporalité judiciaire s'accordant mal avec leur rétablissement

Ce sont souvent des patients très investis dans le travail, dans une incompréhension du vécu d'une telle « violence » professionnelle et de l'impact sur leur santé :

- ils sont dans le déni et l'aveuglement de l'importance des retentissements sur leur santé ;
- ils sont en perte de repères, du sens et la valeur donnés au travail, dans la culpabilité et la honte pour beaucoup, en perte de confiance et d'élan ;
- ils sont encore loin d'avoir pu s'engager dans des projets thérapeutiques adaptés et de pouvoir envisager des projets professionnels sur des bases saines quand ils arrivent à la consultation.

Des suivis médicaux mais aussi sociaux et professionnels complexes devront être mis en œuvre.

En perspective. Promouvoir et développer une prise en charge adaptée à la prévention et au suivi des salariés en souffrance au travail

Ce sont bien souvent des cas déjà engagés dans un processus de chronicisation que nous voyons à ces consultations, des patients qui nécessiteront un lourd et long suivi, d'autant plus que le diagnostic et la prise en charge ont été tardifs. Il faut cependant noter que nous ne voyons pas tous les cas de souffrance au travail qui ont été pris en charge avec succès par le médecin du travail en amont en synergie avec le médecin traitant et le psychiatre, sans qu'un recours à nos consultations ait été nécessaire.

Ces éléments soulignent l'intérêt d'un dépistage et d'une prise en charge précoce, alors même que nos capacités d'accueil ne permettent pas de répondre à toutes les demandes de consultation dans des délais courts. Or ces consultations sont des lieux de référence qui constituent un point de départ à la construction de projets thérapeutiques et professionnels, avec un réseau d'acteurs travaillant dans le même sens. Elles permettent de mettre en œuvre une prévention et un suivi à la hauteur des besoins, pour des patients en déshérence de prise en charge adaptée depuis longtemps.

Pour conclure

Les situations et les prises en charge peuvent être très variées et dépendre de multiples facteurs concernant aussi bien les caractéristiques individuelles des patients que les caractéristiques de leur emploi : d'où l'intérêt d'un travail commun et synergique entre les différents intervenants. Il est important de noter que la réparation du corps physiologique, du psychisme, et la réparation sociale ont des temporalités différentes, qui pourraient devenir dissonantes à vouloir les régler en même temps. Aussi, il faut savoir prioriser l'urgence d'une restauration de la santé psychique et physique, de la récupération d'un espace de pensée, avant même de travailler les choix de sortie de la situation. Pour cela il est important d'informer le plus en amont possible le patient sur les interlocuteurs qui pourront l'accompagner afin d'éviter le développement de conséquences lourdes.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs travaillent dans les consultations de pathologies franciliennes.